

ERRATUM :

Pour les demandes d'aides financières des groupes 30 000 sur le territoire Adour-Garonne, **l'annexe n°4-formulaire missions animation en régie 2019** pour les dossiers relevant de l'agence de l'eau Adour-Garonne **n'est pas à joindre à la candidature.**

Seul le formulaire annexe 3 de demande d'aide financière de l'AE Adour-Garonne est à joindre à la candidature 2021.